

Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un support de culture

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de modification d'autorisation de mise sur le marché du support de culture (produit simple) **FERTIL 10**

de la société **FERTIL S.A.S.**

enregistrée sous le n°2019-6413

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 2 avril 2020,

La modification de l'autorisation de mise sur le marché du support de culture désigné ci-après **est autorisée** dans les conditions d'étiquetage et d'emploi précisés dans la présente décision et ses annexes.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Avertissement :

Le non-respect des conditions décrites ci-dessous peut entraîner le retrait ou la modification de l'autorisation ainsi que toute action incluant des poursuites judiciaires.

Informations générales

Nom du produit	FERTIL 10
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	FERTIL S.A.S. 1 route du Saut de la Cuve 88120 Le Syndicat France
Classe - Type	Agent mouillant pour supports de culture à base de tourbe - Agent mouillant de synthèse à base de polymères d'alcools gras éthoxylés et propoxylés
Etat physique	Liquide prêt à l'emploi
Numéro d'intrant	9918-2016.01
Numéro d'AMM	1180053

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort le,

08 JUIN 2020

Caroline SEMAILLE
 Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Modification des modalités d'autorisation du support de culture

Teneurs garanties retenues	
Paramètres déclarables	Teneur (sur produit brut)
Matière sèche	70 %
Masse volumique	1 g/cm ³
Tension superficielle	30,7 mN/m
pH eau	8,1

Liste des usages autorisés			
Cultures ou types de sols	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Epoques d'apport
Tourbes et supports de culture à base de tourbe destinés aux cultures hors sol non alimentaires	250 mL/m ³ de substrat	1/an	Au moment de la préparation des supports de culture avant mise en culture

Recommandations relatives à l'étiquette du produit

Faire figurer sur l'étiquette l'information relative au pourcentage de copolymère dans le produit fini : « Contient 80 % (m/m) d'un polymère d'alcools gras éthoxylés et propoxylés ».

Les autres conditions d'emploi restent inchangées.